conforme 2001/58/CE

#### **RUDOL KD 443**

Date d'impression : 13.12.2006 Code du produit : 4430 Page 1 de 6

#### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

### 1.1 Identification de la substance ou de la préparation

**RUDOL KD 443** 

### Utilisation de la substance/préparation

Adhésif

#### 1.2 Identification de la société/entreprise

Société : RUDOL-FABRIK Hermann Hagemeier

Rue : Sürther Str. 172 Lieu : D-50321 Brühl

Boîte postale : 17 04

D-50307 Brühl

Interlocuteur : Klaus Markus Téléphone : 02232-94592-0

Télécopie: 02232-945929

Ressort: Labor

Numéro de téléphone d'appel d'u 02232-945920

### 2. Composition/information sur les composants

#### Caractérisation chimique (préparation)

Kautschukkleber

### Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
265-151-9	64742-49-0	Naphta, mit Wasserstoff behandelt leicht, <0,1 Benzol	74-82%	F, Xn, Xi, N R11-38-51-53-65-67

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

### 3. Identification des dangers

#### Classification

Symboles: Facilement inflammable, Irritant, Dangereux pour l'environnement

Phrases-R:

Facilement inflammable. Irritant pour la peau.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

#### Dangers les plus importants

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

#### 4. Premiers secours

### Après inhalation

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

### Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

conforme 2001/58/CE

#### **RUDOL KD 443**

Date d'impression : 13.12.2006 Code du produit : 4430 Page 2 de 6

#### Après ingestion

Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Tout moyen d'extinction approprié

Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO2) Moyen d'extinction - pour les grands feux Extincteur à l'eau ou à mousse. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

#### Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

# Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle,aux produits de la combustion,aux gaz produits

Lors de l'utilisation du produit, des mèlanges vapeur/air explosifs/facilement inflammables peuvent se former. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

#### Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Les précautions individuelles

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Assurer une ventilation adéquate.

#### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

### Information supplémentaire

Enlever toute source d'ignition.

### 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Manipulation

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).

#### Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

### Information supplémentaire

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ne pas fumer.

### 7.2 Stockage

### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Valeurs limites d'exposition

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

conforme 2001/58/CE

#### **RUDOL KD 443**

Date d'impression : 13.12.2006 Code du produit : 4430 Page 3 de 6

#### Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### Protection respiratoire

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires appropriés.

#### Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### 9. Propriétés physiques et chimiques

# 9.1 Informations générales

L'état physique : liquide
Couleur : brun clair
Odeur : de solvant

### 9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point d'ébullition : 65 °C
Point d'éclair : -20 °C
Limite inférieure d'explosivité : 0,8 vol. %
Limite supérieure d'explosivité : 11,0 vol. %
Pression de vapeur : 180 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C) : 0,75 g/cm³ Hydrosolubilité : partiellement soluble

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants : Ester, Ketone, Spezialbenzin

Viscosité dynamique : 4000 mPa·s

(à 20 °C)

Teneur en solvant

80%

9.3 Autres données

Température d'inflammation : >200 °C

### 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter

Risque de décomposition.:

Pas de décomposition en utilisation conforme.

### Produits de décomposition dangereux

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### Information supplémentaire

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

### 11. Informations toxicologiques

### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Oeil/lapin = Irritation légère des yeux

conforme 2001/58/CE

#### **RUDOL KD 443**

Date d'impression : 13.12.2006 Code du produit : 4430 Page 4 de 6

#### Effets sensibilisants

Sensibilisation: pas d'effets sensibilisants connus.

### 12. Informations écologiques

#### Écotoxicité

Empêcher le produit d'atteindre les eaux de surface et les eaux résiduaires; ne pas verser à même le sol.

Mobilité

Le produit s'évapore facilement.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

### Élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

#### Code d'élimination des déchets-Produit

080409

DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Classé comme déchet dangereux.

### L'élimination des emballages contaminés

Les conteneurs complètement vidés qui ne sont ni bosselés ni éraflés peuvent être traités comme des déchets industriels, et peuvent faire l'objet d'un recyclage.

# 14. Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

ADR/RID classe: 3

Panneau d'avertisement

No. danger: 33
No. ONU: 1133
Etiquetage: 3
ADR/RID Groupe d'emballage: III

Nom d'expédition

adhesif

### Autres informations utiles (Transport terrestre)

Sondervorschrift 640H

### **Transport fluvial**

 ADN/ADNR:
 3

 Catégorie:
 F1

 No. ONU:
 1133

Nom d'expédition

Klebstoffe

### Autres informations utiles (Transport fluvial)

Sondervorschrift 640H

### **Transport maritime**

IMDG-Code: 3
No. ONU: 1133
Marine pollutant: -

EmS: F-E, S-D

conforme 2001/58/CE

33/101/10 233 //35/32					
RUDOL KD 443					
Date d'impression : 13.12.2006	Code du produit : 4430	Page 5 de 6			
IMDG-Groupe d'emballage :	III				
Etiquetage :	3				
Nom d'expédition					
adhesif					
Transport aérien					
ICAO/IATA-DGR:	3				
ONU/ID No. :	1133				
Etiquetage :	3				
IATA-Instructions de conditionnement (a	vion de ligne): 309				
IATA-Quantité maximale (avion de ligne)	: 60 L				
IATA-Instructions de conditionnement (c	argo): 310				
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L				
ICAO-Groupe d'emballage :	III				
Nom d'expédition					

# 15. Informations réglementaires

### 15.1 Etiquetage selon la directive CE

Adhesives

Indication de danger: F - Facilement inflammable; Xi - Irritant; N - Dangereux pour

l'environnement

Etiquetage CE: Etiquetage conforma aux diretives CEE:

Phrases-R

11	Facilement inflammable.
38	Irritant pour la peau.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

Phrases-S

4000	
09	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
23	Ne pas respirer les Gas/Rauch/Dampf/Aerosol.
33	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
37	Porter des gants appropriés.

57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de

sécurité.

# 15.2 Prescriptions nationales

Classe de pollution des eaux : 1 - pollue faiblement l'eau

1999/13/CE (COV): 77%

### 16. Autres informations

# La liste des phrases R pertinentes

11	raciiement iniiammable.
38	Irritant pour la peau.
51	Toxique pour les organis

Toxique pour les organismes aquatiques.

Coeilement inflammahla

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

conforme 2001/58/CE

## **RUDOL KD 443**

Date d'impression : 13.12.2006 Code du produit : 4430 Page 6 de 6

l'environnement aquatique.

### Information supplémentaire

Les informations portées sont basées sur l'etat actuel de nos connaissances. Cette fiche de données de sécurité décrit le produit sous le seul aspect de la sécurité. En aucun cas ces informations ne sauraient être prises comme des garanties de qualité.